

## Calendrier des périodes de sessions 2017 - approuvé

Aucun amendement n'a été déposé concernant le calendrier des périodes de session de l'année parlementaire 2017. Ce calendrier a été proposé par la Conférence des présidents et a été annoncé en séance plénière le lundi 5 octobre 2015.

Le calendrier des périodes de session est donc déclaré **approuvé**.

Les dates sont les suivantes :

- du 16 au 19 janvier
- 1 et 2 février
- du 13 au 16 février
- 1 and 2 mars
- du 13 au 16 mars
- du 3 au 6 avril
- 26 et 27 avril
- du 15 au 18 mai
- 31 mai et 1er juin
- du 12 au 15 juin
- du 3 au 6 juillet
- du 11 au 14 septembre
- du 2 au 5 octobre
- du 23 au 26 octobre
- du 13 au 16 novembre
- 29 et 30 novembre
- du 11 au 14 décembre